

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 59

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Avril 1966

Au Petit Larousse

L'édition 1965 du Petit Larousse (que tant de familles, d'instituteurs, de journalistes, etc., prennent encore pour un dictionnaire de langue) a accueilli, entre autres, les mots suivants : *booster, bowling, brainstorming, breeder, bunker, casing, colcrete, laser, maser, öre*. Et l'édition 1966 : *engineering, gadget, insight, lobby, paddy, peeling...*

En somme, le Petit Larousse tourne au dictionnaire anglais-français. Car il se veut un dictionnaire d'usage. Son rédacteur en chef s'en est expliqué très franchement lors d'une *interview* qu'a publiée le 5 mai 1960 la revue *Femmes d'aujourd'hui* : « Nous dépouillons systématiquement toute la presse, pour y puiser tous les mots nouveaux ainsi que les renseignements récents propres à étoffer nos définitions. Lorsqu'un mot, quel qu'il soit, revient trois fois par semaine pendant cinq ans sous le regard des lecteurs-rédacteurs, il entre au Petit Larousse. »

Vous avez bien lu, journalistes qui consultez ce dictionnaire ; vous êtes trop modestes : c'est vous que le dictionnaire consulte !

Et voici le bouquet : « Au Larousse, nous ne sommes pas à l'Académie. Nous n'avons pas à porter de jugement sur la qualité d'un terme nouvellement retenu. Nous l'acceptons, à regret parfois, mais enfin nous l'acceptons, sans nous demander si oui ou non il est français. »

Est-ce clair ? Que l'on ne vienne plus après cela, lorsque nous condamnons un néologisme barbare, nous dire : « Pardon, c'est dans le Petit Larousse ! » Le moins qu'on puisse dire est que cela ne prouve rien.

Qui gouverne en 1966 ?

Sous ce titre, l'imprimerie qui édite l'Annuaire des autorités fédérales a répandu un prospectus contenant une « page modèle ». On y lit notamment : « Dr en droit Georges Jaccottet » et « Dr en droit André Muret ». Il est encore heureux qu'on n'ait pas écrit « Dr » tout court. Mais enfin, en français, on écrirait : Untel, Dr en droit.

Qui gouverne en 1966 ? En matière de langue, en tout cas, c'est la Suisse alémanique.

Etat civil

On nous signale que les fonctionnaires de l'état civil de Lausanne ont récemment supprimé le trait d'union entre les prénoms, ce qui est une erreur.

Grevisse donne cet exemple : Louis-Charles-Alfred de Musset.

Signalons à ce propos qu'*état civil*, en revanche, s'écrit sans trait d'union.

« Agresser » !

Ce nouveau verbe de fantaisie a fait son apparition dans les colonnes de nos journaux. On lit par exemple : « Un Suisse agressé »...

Ce terme, évidemment inspiré d'« agression », n'existe pas. Il est au surplus inutile, puisqu'on a le verbe « attaquer ».

« Rendre attentif »

Aucun dictionnaire ne mentionne l'expression « rendre attentif sur », traduction littérale de l'allemand *aufmerksam machen auf*.

Il n'est pas correct non plus d'écrire « rendre attentif au fait que » ; ni, bien entendu, « rendre attentif que » (qu'on trouve dans certains règlements administratifs).

En français : attirer l'attention sur, ou sur le fait que...

Constituant, constitutif

On lit souvent qu'une société a tenu son assemblée « constitutive ». Or, cet adjectif signifie : qui entre dans la constitution d'une chose. Par exemple : les éléments constitutifs de la plante.

Il faut dire : assemblée constituante.

« Suivre à »

Un ex-directeur de journal écrivait récemment : « Si l'on omet de *suivre à* ce devoir élémentaire... »

C'est comme les députés qui veulent qu'on *suive à* la proposition d'un de leurs collègues.

Où va-t-on chercher ce « à » ? Il n'a cours qu'en Suisse romande, et sans justification.

On a trouvé encore plus fort que « récession » : c'est « ralentissement conjoncturel » !

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; Roland Béguelin, Jean-Roger Rebierre, Léon Savary ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).